

Metz, le 17 octobre 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau  
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO  
Tél : 03 87 28 30 84  
E-mail : [romain.decco@moselle.gouv.fr](mailto:romain.decco@moselle.gouv.fr)

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Commune de KOENIGSMACKER  
11 Rue de l'Église  
57970 KOENIGSMACKER

**OBJET :** Porté à connaissance – Gestion des eaux pluviales du lotissement « Domaine du Moulin » porté par la SARL PROTER à KOENIGSMACKER  
**RÉF. :** 57-2023-00423  
**P.J. :** le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de « porter à connaissance » au titre de l'article R.214-40 du Code de l'environnement déposé par le SIAKOHM pour la gestion des eaux pluviales du lotissement « Domaine du Moulin » porté par la SARL PROTER à KOENIGSMACKER, est recevable.

Le projet prévoit le raccordement sur le réseau unitaire existant des eaux pluviales issues du projet à débit régulé à 2 l/s après transit dans un bassin de rétention étanche dimensionné pour une pluie centennale.

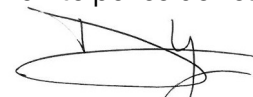
Le dossier démontre l'impossibilité d'infiltrer les eaux pluviales au-delà des pluies courantes du fait de la faible perméabilité des sols ( $10^{-7}$  m/s) et l'impossibilité de rejeter les eaux pluviales en sortie du bassin de rétention dans le réseau hydrographique superficiel suite au refus d'un particulier de la pose d'un réseau sur son terrain.

Le dossier s'attelle à démontrer que le réseau unitaire et la station d'épuration est en capacité à recevoir les eaux pluviales issues du projet.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé au SIAKOHM valant avis de recevabilité. À l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline DELLINGER